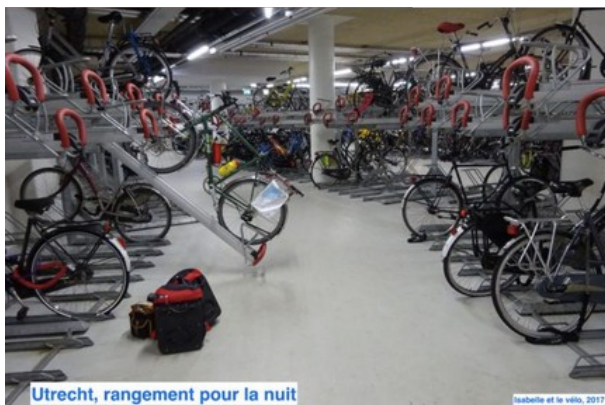


Objet : Développement de l'intermodalité vélo-transports collectif

L'association modes de déplacement avec le vélo a des vertus très puissantes
Il permet le développement du vélo et du train et un allongement des distances faites en vélo.

- En priorité stationnement vélo capacitaire dans toutes les gares, haltes et pôles d'échange multimodaux. Abri vélo surveillé permettant d'attacher le cadre ET la roue de son vélo ;



- Davantage de places vélo non démontés dans tous les trains et les cars et augmentation à la belle saison ;
- Carte transport en commun+vélo+parking vélo tel que carte OV Chipkaart aux Pays-bas ;
- Faciliter l'accessibilité des vélos : rampe d'accès aux quais, goulottes vélo éloignées des mains courantes, ascenseurs vélo...



Enfant avec vélo dans l'escalier



Escalier avec goulotte Granito à Rotterdam

- Jalonnement des accès vélos aux quais, parking à vélo, services vélo;
- Logo vélo sur la voiture et sur le quai ;
- Réservation de la place vélo aux guichets, bornes automatiques et internet, combinée au billet ;
- Services vélo (location de vélos, station de réparation vélo, atelier de réparation, consigne bagages)